

# Reflets de Salleboeuf

*Découvrons notre village*



Salleboeuf. - La Mairie. - Les Ecoles.



## Le mot du maire

Je tiens tout particulièrement à féliciter et à encourager les membres de l'association Reflets de Salleboeuf qui, grâce à leur recherche passionnée sur l'histoire de notre commune, nous permet aujourd'hui de la retracer.

Travail d'investigation minutieux, soit aux archives départementales, soit en mairie sur les différents registres mis à leur disposition, mais aussi consultation et interviews des anciens de notre village.

Reflets de Salleboeuf a avant tout comme objectif de nous transmettre l'histoire de notre patrimoine, l'origine de nos lieux-dits, le vécu et l'évolution de la population, les racines de notre terroir.

Le travail est d'autant plus intéressant pour nous tous que grâce à l'investissement des membres de l'association, il permet de pérenniser l'histoire de Salleboeuf.

Comme le dit fort bien un proverbe africain : « Chez nous quand un ancêtre meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

Merci à vous tous de publier et de nous restituer régulièrement toute cette histoire pour la transmettre aux générations futures.

Le maire, Marc AVINEN

## Les activités de Reflets de Salleboeuf

L'activité principale est la recherche de la mémoire de notre village. Ce travail d'enquête concerne les monuments publics et privés, leurs histoires et celles des gens qui y ont vécu, leurs effets sur la vie de notre communauté.

Une première étape consiste à récupérer toutes les données possibles auprès des personnes qui souhaitent, dans l'intérêt collectif, nous faire part de leur savoir, à compulsier les archives communales, paroissiales, départementales ou de l'inventaire national.

Ensuite, les différentes informations sont comparées, vérifiées et classées. Elles sont la base du travail proposé ci-après. Il reste à restituer ces informations sous différentes formes. Le bulletin que vous lisez est l'une d'elles.

Reflets de Salleboeuf participe aussi, en partenariat avec d'autres associations, à diverses animations du village telles que : le carnaval, le forum des associations, le nettoyage de printemps, le téléthon ou le loto.

L'association remercie toutes celles et ceux qui par leur participation, quelle qu'elle soit, lui ont permis de pouvoir aujourd'hui exister. Une mention particulière est attachée à la parution de ce bulletin.

Claude STYNEN



## L'école de Salleboeuf

### Avant Jules Ferry

Une école municipale voit le jour dans la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, peu après 1833. Elle ne reçoit, dans un premier temps, que des garçons, puis des garçons et des filles et il n'y a qu'un instituteur. Il faudra attendre 1872 pour voir arriver une institutrice et la mise en place d'une classe de garçons et d'une classe de filles.

L'école se loge dans des locaux loués par la commune auprès de particuliers. De ce fait, elle ne se tient pas toujours dans les mêmes locaux. L'instituteur est payé et logé par la mairie, il est aussi rémunéré par les écoliers (en 1847, 1.50 francs par mois pour la lecture et 2.50 francs pour l'instruction supérieure à la lecture), sauf les enfants de familles indigentes qui sont pris en charge par la mairie. Pour ces derniers, le maire et le curé dressent chaque année une liste et la soumettent à l'approbation du conseil municipal.

A cette époque, les enfants se rendent très irrégulièrement à l'école ; ils sont très souvent retenus chez eux par leurs parents qui les emploient à différents travaux. Vers 1879, une commission est créée dans la commune afin que les enfants fréquentent régulièrement l'école.

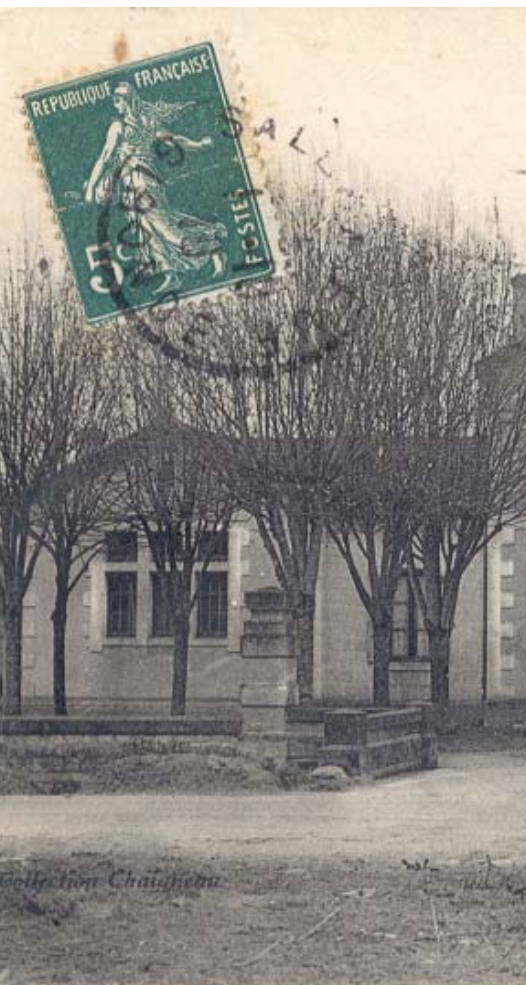
Avec la mise en place des lois Ferry (1881-82) rendant l'enseignement primaire gratuit

et l'instruction obligatoire jusqu'à 13 ans, les communes reçoivent l'obligation de se doter d'une école publique laïque.

### Sous la III<sup>ème</sup> République

Beaucoup de communes, pour limiter les coûts, construisent un local municipal qui est à la fois mairie et école. La forme la plus répandue est la mairie dans un corps central et dans des ailes symétriques l'école des filles et l'école des garçons. Peuvent s'y ajouter des logements de fonction pour les instituteurs et institutrices. Le fronton de la mairie porte souvent mention de la devise de la République : « Liberté, Egalité, Fraternité ». Avec les écoles-mairie ou mairie-écoles, la République s'implante dans les campagnes. L'école incarne la politique d'instruction de la III<sup>ème</sup> République. C'est à la mairie et à l'école que se fait l'éducation des citoyens. La fréquentation des ensembles mairie-école familiarise les milieux ruraux à la démocratie et à l'idée républicaine.

A travers le groupe mairie-école, un modèle architectural se dégage, répondant à la fois à des préoccupations pratiques et symboliques. Les architectes des écoles cherchent à répondre aux préoccupations de pédagogie et d'hygiène en vigueur à l'époque. Une architecture scolaire spécifique apparaît, valorisant l'importance accordée à l'instruction par les républicains. A Salleboeuf, le conseil municipal,



rappelé à l'ordre par le préfet, car il n'a pas prévu la construction d'une école, répond qu'il n'a pas les moyens de financer celle-ci car il construit le nouveau presbytère. Ce n'est qu'en 1890 que le conseil municipal achète, dans le bourg, le terrain de monsieur Fazilleau et fait construire l'ensemble mairie-école avec bibliothèque. Les travaux se terminent en 1892. La mairie occupe la grande pièce au rez-de-chaussée (accueil de la mairie actuelle). Les écoles (filles à gauche et garçons à droite) occupent les ailes. Les logements des instituteurs se situent derrière la salle de la mairie en rez-de-chaussée et à l'étage. L'escalier est commun aux deux logements.

### Au 20ème siècle

L'école est restée en l'état jusqu'en 1934. Elle se compose alors de deux classes mixtes (les petits à gauche et les grands à droite).

C'est entre 1959 et 1961 que les premiers locaux de l'école actuelle sont construits. Il s'agit d'un préau, de trois classes, d'un chai et d'un garage.

En 1967, il n'y a qu'une classe dans le bâtiment mairie-école ; la cantine occupe alors les locaux de l'actuelle bibliothèque.

La rentrée 1970 voit le transfert de la classe de CP dans une salle du foyer rural (l'actuelle salle de musique).

Entre 1971 et 1980, la population du village augmente et la municipalité construit de nouvelles classes, par tranche de deux.

En 1976 la rentrée se réalise avec un directeur commun qui supervise la maternelle et le primaire. A la fin des années 80 les locaux scolaires sont en nombre suffisant, ce qui permet de libérer celles qui se trouvent dans les locaux de l'ancienne mairie-école. Depuis ces années-là ce sont au moins 8 enseignants qui sont en poste dans notre école.

### Autour de l'école

Pendant plus de cent ans la

commune s'est préoccupée des besoins de l'école mais n'a pas organisé son environnement. Les élèves se rendaient en classe, au bourg, le plus souvent à pied et en sabots depuis leurs différents villages\*. Les chemins étaient en terre et boueux lorsqu'il avait plu. Ceux qui habitaient loin devaient aussi apporter leur repas du midi. Il n'existait pas non plus d'activités périscolaires. Les enfants de l'époque étaient soumis à de rudes contraintes que les élèves actuels ne rencontrent plus.

Le premier bus destiné au ramassage scolaire est acquis en 1976. Devenu trop petit, il est remplacé en 1979, puis périodiquement.

La cantine est, semble-t-il, créée en 1941. Elle est transférée en 1970 dans l'ancienne salle de buanderie du foyer rural (l'actuelle salle des Amis). En 1982 ce sont 200 repas qui sont servis quotidiennement. La cantine s'installe en 1984 dans ses locaux actuels et devient le restaurant scolaire.

La coopérative scolaire a permis au fil des ans diverses activités: cours de natation, classes de neige, sorties, carnaval, etc. Les locaux de la toute nouvelle garderie éducative sont aménagés en 1979.

Les municipalités, les unes après les autres, ont toujours eu le souci d'assurer une école de qualité dans notre village. Actuellement, 10 agents municipaux sont employés à temps plein ou partiel pour seconder les enseignants de la maternelle, veiller au bon déroulement des repas, animer certaines activités, entretenir les locaux ou effectuer le ramassage scolaire. Ce n'est que depuis peu de temps que la confection des repas et la garderie sont assurés par des sous-traitants.

L'école est l'un des catalyseurs de Salleboeuf. C'est très souvent dans les rencontres autour de l'école que se tissent des liens entre les habitants du village.

## Les directeurs et directrices de l'école de Salleboeuf

*Avant 1976 : direction de l'école en binôme (un directeur chargé de l'inscription des garçons et une directrice de celle des filles)*

... -1966 : Monsieur SAPALY  
 1966-1967 : Monsieur POIRIER  
 1967-1976 : Guy VARD et Madame COURTET puis Madame PELLETAN  
 1976-1985 : Guy VARD  
 1985-1988 : Suzanne BASTARDIE  
 1988-1990 : Georges CHOTEAU (directeur par intérim)  
 1990-1994 : Jean-Marc CASTAY  
 1995-1996 : Monsieur VIRCHENAUD  
 1996-1998 : Monsieur VIANAIS  
 2000-2004 : Patrick MARTIN  
 2005-2007 : Evelyne MAIRE  
 2007-2010 : Laurence ROUQUIER  
 2010-2011 : Géraldine CHEVREUSE  
 2011-2012 : Nicole BARNIER  
 2012-2013 : Géraldine CHEVREUSE

*Antérieurement, il n'y avait pas de directeur de l'école de Salleboeuf, mais des instituteurs et institutrices publics. Ceux dont nous avons retrouvé une trace :*

1902-1910 : Madame FAZILLEAU  
 1930-1934 : Monsieur AUGÉY  
 1940-1945 : Monsieur LAFERRIERE  
 1950 : Monsieur DUVIELLA



*\*Au XIXème siècle, la commune se composait de villages (hameaux) constitués de quelques maisons autour d'un puits (ex. le village des Pontons, des Faures, de Gillet, etc.)*



## Le saviez-vous ?

1. Le 28 juin 1833, François Guizot, ministre de Louis-Philippe, fait voter une loi rendant obligatoire une école de garçons dans les communes de plus de 500 habitants. Et une école de filles dans celles de combien d'habitants ?
2. Qui a institué par la loi, en 1881-1882, l'enseignement primaire public, gratuit et laïque et rendu l'instruction obligatoire ?
3. En 1858, quel jour de la semaine est totalement libéré dans le primaire : le mercredi, jeudi ou samedi ?
4. En quelle année le samedi après-midi a-t-il été libéré ?
5. Pourquoi a-t-on, en 1972, déplacé la journée de repos du jeudi au mercredi ?
6. Quelle était la durée d'instruction obligatoire en 1882, 1936 et 1959 ?
7. Le pasteur Jean-Frédéric Oberlin est considéré comme l'initiateur des écoles maternelles. Comment les appelait-on au XIX siècle ?
8. Le nom des écoles maternelles est officialisé en quelle année ?
9. Qui a développé en 1863 le Certificat d'Etudes et les bibliothèques scolaires ?
10. Quand on avait bien travaillé, quelles récompenses obtenait-on à l'école élémentaire ?

*activités humaines, les fables ou leçons de morale, etc.). mode de vie, les paysages, les images à caractère historique, les animaux, avec une légende expliquant leur habit ou leur (les animaux, avec une légende expliquant leur habit ou leur Au XX siècle : les bons points et séries d'images à but éducatif dans sa famille la preuve de ses bons résultats. était alors remise à un nouvel élève qui rapportait fièrement fierement jusqu'à la fin de la semaine suivante, puis la croix qui avait obtenu les meilleurs résultats. L'enfant la conservait d'honneur ou de mérite était épinglée sur la poitrine de l'élève Jusque vers les années 1950, à chaque fin de semaine la croix*

- ton...*
10. Au XIX siècle : les billets d'honneur, billets de satisfac- que de 1863 à 1869 sous le Second Empire.
  9. Victor Duruy (1811-1894), ministre de l'Instruction publi- 8. 1881.
  - alors accueil, protection.
  - des «refuges» à vocation charitable. Le terme «asile» signifiait
  7. Ces écoles maternelles furent d'abord des «salles d'asile» ou de 6 à 16 ans.
  6. En 1882 : de 6 à 13 ans. En 1936 : de 6 à 14 ans. En 1959 : 5. Pour rééquilibrer la semaine.
  - heures.
  4. 1969, car le ministre a alors réduit la semaine de 30 à 27 «weekend»...
  3. Jeudi, vendredi et samedi ; on ne parlait pas à l'époque de credi, vendredi et samedi ; on ne parlait pas à l'époque de
  2. Jules Ferry (1832-1893).
  1. De plus de 800 habitants.

Réponses :

## REFLETS DE SALLEBOEUF

Septembre 2012 - n° 1

Directrice de la publication : Annie Robert

Comité de rédaction : Nathalie Faber, Françoise Peraud, Annie Robert, Josette Sieuzac, Claude Stynen, Marie-Claude Sucheix

Conception et impression : Mairie de Salleboeuf — 1000 tirages



Billet d'honneur remis à une élève de cinq ans le 14 août 1926, pour son travail et ses progrès.



Épargnez dans vos jeux l'animal sans défense, puisqu'il est, comme vous, sensible à la souffrance.

BON POINT

ÉCOLE D.